

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3 LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

Objectifs de la formation	Public	Prérequis
<p>A l'issue de la formation, le participant aura acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences nécessaires afin d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550 • Les savoir et savoir-faire permettant de maintenir son habilitation électrique B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL, BCL 	<ul style="list-style-type: none"> • Personne habilitée intervenant sur véhicule électrique ou hybride 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un titre d'habilitation valide (B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL/BCL)

Durée	Effectif	Dates et Lieux
• 1 jour (7 heures)	• Limité à 8 personnes par session	• Nous consulter

Programme de la formation

Activité théorique (en salle) Activité pratique (en salle ou en Atelier)

1 - Risques électriques et prévention	Les causes d'accident d'origine électrique / Les dangers du courant électrique sur le corps humain / Synthèse des risques inhérents aux VE-VH / Comportement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique / La prévention par le comportement / Les EPI / Balisage de la zone de travail / Outillage spécifique / L'indice de protection
2 -La réglementation	Historique / Les différentes opérations / L'habilitation électrique / Les symboles d'habilitation / Les zones d'interventions / Tableau récapitulatif selon la NF C18-550
3 - Rôles et limites d'intervention	Hiérarchie / Personnel habilité / Personnel non-habilité
4 - Les étapes de travail sur un véhicule électrique ou hybride	Autorisation de travail / Préparation de la documentation / L'analyse du risque / La consignation / La mise hors tension / Interruption-reprise de travail / Fin de travail / La déconsignation / Synthèse d'une intervention
5 - Les différentes technologies	Identifier les différentes technologies électriques et hybrides en associant : la photo d'un véhicule, son nom, son type (électrique, hybride série, hybride parallèle, etc.), son synoptique, sa définition (spécificités techniques), ses avantages-inconvénients
6 - Mise en sécurité et intervention sur VE-VH (avec avis sur habilitation électrique)	Mise en sécurité et intervention sur VE-VH / Respect des règles de sécurité et des moyens de protection obligatoires / Remplissage des documents administratifs / Avis sur habilitations B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL, BCL
7 - Opérations d'ordre électrique et non électrique	Mises en situations afin de définir le niveau d'habilitation nécessaire et les moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir en toute sécurité
8 - Quizz et synthèse	Test de fin de stage (*) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier (*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation. Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur

A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3
LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

 **Modalités d'accès à la formation**

- Plan de formation
- CPF

 **Modalités, méthodes et moyens pédagogiques**

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques

 **Compétences du formateur**

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique (VE-VH) et pédagogique
- Formateur expérimenté dans le domaine de l'habilitation et disposant des habilitations électriques obligatoires

 **Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation**


- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité, de sa convocation au stage, de vêtements de travail et de chaussures de sécurité

 **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation**

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage

 **Modalités d'évaluation de votre satisfaction**

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

 **Formalisation à l'issue de la formation**

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO
- A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois
Titres d'habilitation : B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL, BCL

 **Tarif catalogue**

- Nous consulter ou consulter le site web www.forvatec.com

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail